



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Unité départementale de la Côte d'Or**

r

**N° Chrono : TD/SK/2021-349**

**INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES  
RAPPORT DE LA VISITE D'INSPECTION DE 12/05/2021  
Société Adhex Technologies**

**N° S3IC : 0054.01162  
Commune : Chenôve**

Visite:					Régime:	
Priorité		<b>Attributs S3IC n°1 : AN2021 100m SEVESO</b>				

**Liste des installations inspectées:**

- le nouveau bâtiment le long de la rue de longvic

**Référentiel de l'inspection:**

**Personne(s) rencontrée(s):**

*le responsable HSE*

Ce rapport vaut rappel réglementaire à l'exploitant pour les constats de non-conformités.

Indépendamment des points contrôlés par l'Inspection des installations classées, il est de la responsabilité de l'exploitant de réaliser régulièrement les vérifications et suivis nécessaires pour s'assurer du respect de l'ensemble des prescriptions réglementaires applicables à son installation.

**Synthèse:**

Cette inspection s'inscrit dans le cadre de l'action nationale post-LUBRIZOL qui a pour but de contrôler l'ensemble des établissements à proximité des sites SEVESO.

Lors de la visite d'inspection n'a pas été relevé de non-conformité.

Ces éléments sont détaillés dans le tableau des constats en annexe.

**Propositions de suites**

- Sans suite en l'absence de non-conformités constatées ;

*Date : 26/07/2021*

<b>Le rédacteur</b>	<b>Le vérificateur</b>	<b>L'approbateur</b>
L'inspecteur de l'environnement	L'inspecteur de l'environnement	Le responsable de l'unité départementale de la Côte d'Or
Signé	Signé	Signé

Annexe 1 : Fiche de constats

Article	Prescription contrôlée	Constats	Commentaire
<b>1. Situation administrative</b>			
	<b>Situation administrative</b> <b>Antériorité</b>	<b>Absence d'observation</b>	<p>L'exploitant a porté à la connaissance du préfet en 2018 des modifications de son installation. Ces modifications ne sont pas de nature à modifier la situation administrative du site</p> <p>Par rapport à la numérotation des bâtiments pour l'action post-LUBRIZOL, les bâtiments 32 et 35 supprimés et les bâtiments 37 et 47 sont remplacés par un seul bâtiment actuellement en construction.</p>
<b>2. Conditions de stockage des produits / déchets</b>			
	<p><b>2.1. Présence sur le site de produits et/ou déchets susceptibles de présenter des risques d'incendie ou d'explosion pouvant toucher l'intérieur de l'emprise du site SEVESO voisin (entreposage à proximité de la limite de propriété...) ?</b></p> <p>- Lister les produits et Préciser les quantités si possible.</p> <p><b>Nature et quantités de produits et/ou déchets susceptibles de présenter des risques d'incendie ou d'explosion pouvant toucher l'emprise du SEVESO voisin (entreposage à proximité de la limite de propriété...) réglementées (AP d'autorisation, etc)?</b></p>	<b>Absence d'observation</b>	<p>Les produits susceptibles de présenter des risques d'incendie sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les supports (papier ou plastique).</li> <li>• masse à base de solvant</li> </ul> <p>Le stockage de déchets du côté opposé du site par rapport à l'entreprise SEVESO voisine.</p> <p>Dans la zone concernée par l'action post-LUBRIZOL, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le stockage des en-cours ;</li> <li>• l'activité de découpe et conditionnement ;</li> </ul>

Article	Prescription contrôlée	Constats	Commentaire
			<ul style="list-style-type: none"> <li>l'activité d'enduction.</li> </ul>
	<p><b>2.2. Types de stockage :</b> Aire de stockage de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- matières 1ères ou de matières en attente d'être traitées</li> <li>- produits finis</li> <li>- stocks temporaires</li> <li>- déchets</li> </ul> <p><b>et présence d'emballage / conditionnement</b></p>	<b>Absence d'observation</b>	<p>La masse COV est conditionnée en GRV 750/850 L. La matière première est stockée en soute à l'autre bout du site par rapport à l'entreprise SEVESO voisine. Les préparations sont faites dans la cuisine au sud-ouest du bâtiment 47 (à plus de 100 m du site SEVESO voisin). Les encours sont stockés dans les armoires également au sud-ouest du bâtiment 47.</p> <p>Les supports (papier ou plastique) sont stockés dans un autre bâtiment (à plus de 100 m du site SEVESO voisin). Seul les besoins de la journée sont présents dans le bâtiment 47. ils sont conditionnés en palette ou en rack.</p>
	<p><b>2.3. Emprise au sol :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- surfaces de stockage</li> <li>- proches d'autres stockages</li> <li>- proches des limites avec le site SEVESO</li> </ul>	<b>Absence d'observation</b>	<p>Dans le périmètre des 100 m du site SEVESO voisin seul le stockage des produits semi-fini entre l'induction et la découpe présente un risque incendie dans le bâtiment en construction. Il s'agit du local le long de la rue de Longvic de 800 m<sup>2</sup> qui fait la liaison entre les deux parties du bâtiment.</p>
	<p><b>2.4 État des stocks de produits/déchets présents dans ses installations ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance du stock à un instant t ?</li> <li>- possibilité de connaître l'état du site autrement qu'en étant sur site ?</li> </ul>	<b>Absence d'observation</b>	<p>Un inventaire est réalisé tous les jours avec le listing de tous les produits présents sur le site.</p> <p>Le service informatique délocalisé, il y a donc possibilité d'accéder aux informations avec internet.</p>
	<p><b>2.5. Plan général des installations et stockages indiquant les différentes zones à risque ?</b></p> <p><b>Signalisation sur site ?</b></p>	<b>Absence d'observation</b>	<p>L'exploitant dispose d'un POI</p>

Article	Prescription contrôlée	Constats	Commentaire
	<p><b>2.6 Identification des secteurs pouvant générer des effets dominos en cas d'incendie ou d'explosion ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- local de charge,</li> <li>- chaufferie</li> <li>- zone / local déchets</li> </ul>	<b>Absence d'observation</b>	L'exploitant dispose de fiches d'intervention, du zonage ATEX et d'un plan général des stockages.
	<b>2.5. Autre :</b>		L'exploitant dispose d'une équipe de deuxième intervention
<b>3. Distances d'éloignement</b>			
	<p><b>Existence de Distances d'isolement</b></p> <p>Distances d'éloignement à respecter selon le référentiel réglementaire du site, entre une partie de son installation pouvant être à l'origine d'un risque et la limite de propriété/ maîtrise foncière du site SEVESO ?</p>	<b>Absence d'observation</b>	Lors du porté à connaissance de 2018 l'exploitant a modélisé un incendie dans le local de stockage des produits semi-finis. Il en résulte que des effets à 3kW sortent de la limite du site sur une distance de 22 m. Ainsi ces effets sont susceptibles de toucher les locaux de la société voisine Service étanche.
<b>4. Moyens de prévention et de protection</b>			
<b>PREVENTION</b>			
	<p><b>4.1.1. Nature, typologie, ... des moyens de prévention ?</b></p> <p><b>Adaptés aux risques ?</b></p> <p><b>Justification du nombre et de la localisation ?</b></p>	<b>Absence d'observation</b>	Les murs du bâtiment sont REI 120. Le bâtiment dispose de détection d'incendie.
	<p><b>4.1.2. Opérations de vérification, maintenance et de nettoyage (tests, fréquence...) des moyens de prévention ?</b></p>	<b>Absence d'observation</b>	<p>L'exploitant dispose d'un contrat avec un prestataire pour l'entretien de tous les équipements.</p> <p>L'exploitant suit les opérations avec un plan d'entretien suivi des équipements.</p>
	<b>4.1.3. Moyens d'alerte du SDIS ?</b>	<b>Absence</b>	Toutes les alarmes sont centralisées au poste sécurité. Les

Article	Prescription contrôlée	Constats	Commentaire
		<b>d'observation</b>	procédures (hors ou en activité) prévoient de réaliser une levée de doute puis d'appeler pompier.
	<b>4.1.4.Consignes / Plan d'intervention / POI ?</b>	<b>Absence d'observation</b>	Le POI est imposé par arrêté préfectoral
	<b>4.1.6. Réalisation d'exercices ?</b>	<b>Absence d'observation</b>	L'exploitant réalise des exercices 4 fois par an. Ils sont tracés par des compte-rendus. Le dernier exercice date du 25 janvier 2021.
	<b>4.1.7. Gardiennage ? Ronde ? Vidéosurveillance ? → canevas BFC &lt;&lt; surveillance &gt;&gt;</b>	<b>Absence d'observation</b>	Un poste de garde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 est présent sur le site.
<b>PROTECTION</b>			
	<b>4.2.1. Nature, typologie, nature, etc des moyens de protection ? Justification du nombre et de la localisation ? Moyens adaptés aux produits / risques du site ?</b>	<b>Absence d'observation</b>	<p>L'exploitant dispose de 6 poteaux incendie autour du bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2070</li> <li>• 2011 indisponible pour le moment, il doit être refait à l'issu des travaux ;</li> <li>• 2037</li> <li>• 2126</li> <li>• 2039 indisponible pour le moment, il doit être refait à l'issu des travaux ;</li> <li>• 2127.</li> </ul> <p>Les poteaux incendie ont été vérifiés en novembre 2020 par</p>

Article	Prescription contrôlée	Constats	Commentaire
			<p>Techni-fuite.</p> <p>L'exploitant dispose d'une extinction au gaz dans la cuisine et sur les postes induction.</p> <p>Les armoires de stockage et l'ensemble du bâtiment (hors incinérateur au sud-ouest du bâtiment 47) sont sprincklés</p>
	<b>4.2.2. Implantation à proximité des zones à risques à défendre ?</b>	<b>Absence d'observation</b>	Les moyens de protection paraissent adaptés au risque et correctement situés.
	<b>4.2.3. Réserve en eau ? Connue du SDIS ? Justification du volume ?</b>	<b>Absence d'observation</b>	L'exploitant dispose de deux réserves pour le sprinklage : 1163 m <sup>3</sup> source B 45 m <sup>3</sup> source A.
	<b>4.2.4. Bassin de rétention ? Connue du SDIS ? Justification du volume ? → canevas BFC &lt;&lt; AN Lubrizol – Retentions Stocks &gt;&gt;</b>	<b>Absence d'observation</b>	L'exploitant dispose de deux lieux de confinement des eaux incendie : un bassin de 634 m <sup>3</sup> et les quais représentant un volume de 840 m <sup>3</sup>
	<b>4.2.5. Sensibilisation et formation du personnel sur les moyens de protection ?</b>	<b>Absence d'observation</b>	<p>L'exploitant dispose d'un plan de formation pour que l'ensemble du personnel soit formé aux interventions de premier niveau.</p> <p>L'exploitant dispose d'une équipe de seconde intervention.</p>